



CLASSIQUES  
GARNIER

VAXELAIRE (Jean-Louis), KACPRZAK (Alicja), ROUANNE (Laurence), GÓMEZ-JORDANA (Sonia), « Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 114, 2019 – 1, *Les phrases préfabriquées : Sens, fonctions, usages*, p. 273-291

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09539-2.p.0273](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09539-2.p.0273)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## COMPTES RENDUS

BALNAT Vincent, *L'appellativisation du prénom : Étude contrastive allemand-français*, Tübingen, Narr Francke Attempto, 2018, 286 pages – ISBN 978-3-8233-8185-3.

Si le nom propre a été un sujet quasiment ignoré par la linguistique jusqu'aux années 1980, ces dernières décennies ont vu paraître toute une série de monographies. Est-il encore possible de sortir des sentiers battus ? Oui, c'est ce que prouve Vincent Balnat avec ce texte, tiré de son Habilitation à diriger des recherches. Alors que la majorité des travaux récents sont monolingues et synchroniques, ce livre adopte une approche contrastive (français-allemand) et, d'une certaine manière, panchronique selon le terme de Saussure. L'autre point original, c'est que l'auteur ne se concentre pas sur les noms propres en tant que tels, mais sur les noms communs tirés de prénoms, un sujet qui n'a pas fait l'objet d'une recherche spécifique depuis les années 1920 en français. La pratique est moins courante aujourd'hui que lors des siècles précédents, sans doute parce qu'elle n'est pas politiquement correcte dans des exemples tels que *Jacky* pour un macho ringard ou *Mohamed* pour un Maghrébin. Elle amène alors à regrouper sous une étiquette, souvent méprisante ou ironique, un groupe social dans son intégralité. D'autres cas, à l'instar de la rose *Diana, Princess of Wales*, sont moins polémiques.

Le choix du titre de l'ouvrage me paraît cependant problématique puisqu'il obscurcit le propos. Le terme *appellativisation* n'est, me semble-t-il, pas employé dans les travaux en français, celui de

*déonomastique* est plus couramment utilisé même s'il n'est pas encore connu du grand public ; le terme rhétorique d'*antonomase* est lui encore plus transparent et courant. V. Balnat défend toutefois son choix p. 5 en expliquant que les déonomastiques concernent les noms communs, mais aussi les adjectifs ou les verbes, l'appellativisation ne renvoie donc qu'au passage du nom propre (ici le prénom) au nom commun.

La première partie propose un état de l'art d'une grande qualité, le travail de recherche est impressionnant et la bibliographie très fournie des deux côtés du Rhin. La présentation est chronologique, les dates de naissance et de décès des auteurs cités sont données, la volonté de ne jamais oublier le lecteur est omniprésente. La deuxième partie tente de délimiter l'objet d'étude et le fait clairement, même si le choix théorique du prototype est discutable de mon point de vue. La troisième est intitulée « aspects sémantiques » et regroupe plusieurs points, dont des considérations épistémologiques et une typologie référentielle des déonomastiques. Enfin, une quatrième partie plus courte, mais sans doute la plus stimulante, conclut le livre en offrant diverses pistes de réflexion.

Il est également possible de télécharger gratuitement sur le site de Narr un fichier d'annexes, fort de 286 pages, c'est-à-dire de la même taille que le livre.

À l'heure où de plus en plus de publications semblent n'avoir jamais été relues, le travail de Vincent Balnat est particulièrement propre ; j'ai bien réussi à trouver une coquille p. 34, mais elle semble provenir de la source citée. Le sérieux de ce travail est particulièrement remarquable mais en constitue en même temps un léger défaut : l'exhaustivité de l'approche mène à des répétitions dans les exemples, ainsi lorsque *Iwan* 'soldat russe' et *Nazi* 'soldat autrichien' se retrouvent côte à côte p. 230 et p. 232. Le nombre de prénoms qui ont été transformés en noms communs n'est pas extensible, plusieurs cas reviennent donc dans différents chapitres sous des angles distincts. À l'inverse, si le lecteur peut avoir l'impression que la diachronie est écrasée dans le chapitre 3 puisque les exemples de différents siècles sont classés ensemble

sur d'autres critères, V. Balnat arrive parfaitement à régler ce point dans la section 2 du chapitre 4 en décrivant comment les pratiques évoluent au fil des siècles.

L'empan diachroniquement et géographiquement large qu'a choisi d'observer l'auteur enrichit la réflexion sur les déonomastiques mais aussi sur les noms propres. L'intérêt de l'approche contrastive entre le français et l'allemand est de sortir des limites traditionnelles de la linguistique. V. Balnat insiste sur la dimension culturelle, on voit ainsi apparaître des antonomases identiques, liées à l'histoire commune des francophones et des germanophones. *A contrario*, les choix peuvent ensuite se révéler divergents : au XIX<sup>e</sup> siècle, la prostituée devenait une *louis* en français alors qu'en allemand, un *Louis* était un proxénète, du nom des rois français du même nom, réputés pour le nombre de leurs maîtresses (p. 177-178). Le contrastif permet également de constater que la pratique est plus vivace en allemand qu'en français (à l'instar de *Internetheini*, p. 163). D'après l'auteur, l'explication viendrait de la place plus importante que tiennent les dialectes dans le monde germanophone.

Il y a quelques années, j'avais fait remarquer lors d'un colloque que les travaux sur les noms propres en français ne faisaient jamais référence aux auteurs allemands (le reproche pourrait le plus souvent leur être retourné). V. Balnat prouve l'intérêt de sortir des sentiers battus et de lire des chercheurs qui écrivent dans une autre langue que le français ou l'anglais, à l'instar de la citation d'Utz Maas (p. 139) qui apporte un éclairage particulièrement intéressant sur les rapports entre culturel et linguistique.

L'aspect didactique du texte est notable comme je l'ai déjà précisé, mais la dimension épistémologique n'est, elle non plus, jamais oubliée, par exemple lorsque l'auteur réfléchit aux limites de l'approche tropologique (p. 134).

Les qualités de cet ouvrage sont nombreuses, l'exercice de la critique m'amène par contre à m'arrêter sur un choix théorique qui me semble problématique, celui du prototype.

L'hétérogénéité de la classe des noms propres (hétérogénéité formelle, puisque les noms propres vont de la lettre simple à l'énoncé

complet, mais aussi référentielle car ils ne se limitent pas aux noms de personnes et de lieux) a rendu populaire la thèse du prototype dans la recherche : il y aurait des noms propres plus « propres » que d'autres, les anthroponymes (ou les toponymes dans une autre version) seraient les meilleurs prototypes, les autres types de noms s'éloignant plus ou moins de ce pivot. Puisque le sujet de ce livre est l'appellativisation du prénom, je ne suis pas certain de saisir la pertinence du prototype dans ce contexte où l'hétérogénéité des noms propres est secondaire. De plus, dans sa version originale, le prototype part d'une posture universaliste, ce qui va à l'encontre de l'approche contrastive.

Le second problème que me pose le recours au prototype réside dans le fait que le texte perd en clarté : la prototypicité change de définition selon les cas :

Les expressions *frech wie Oskar* et *faire fanny / baiser le cul de Fanny*, dans lesquelles le lien mémoriel avec le porteur initial du prénom est, sinon absent, du moins très affaibli, sont donc considérées comme plus prototypiques que *seit Adams Zeiten* et *être comme saint Thomas*. (p. 97)

Dans cette citation, c'est le lien entre le déonomastique et le référent qui détermine la prototypicité : plus ce dernier est connu, moins la création lexicale sera prototypique.

À un autre moment, V. Balnat explique que les mots complexes et locutions sont des « items moins prototypiques » (p. 112) que les noms simples. Dans ce cas, la prototypicité relève de la morphologie. Le cas le plus prototypique est en effet un terme tel que *madeleine*, qui est simple et « pour [lequel] le locuteur peut employer aussi bien l'article défini que l'indéfini » (p. 82).

Le fait que cette approche du prototype ne soit pas strictement arrêtée peut déstabiliser le lecteur : le prototype est-il principalement lié au référent qui a donné son nom (et découle donc d'une question diachronique) ou à la construction morphologique (qui relève à l'inverse de la synchronie) ?

Pour conclure, la pratique qui consiste à transformer un prénom en nom commun tend à se raréfier comme l'indiquent les

données de ce livre. V. Balnat explique que la forte présence d'un prénom dans une communauté particulière conduit à employer celui-ci comme symbole de la communauté dans son intégralité et que ce phénomène était « largement similaire dans les deux aires linguistiques observées » (p. 238). Le stock de prénoms était limité à ceux des saints, voire à ceux des ancêtres, ainsi au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle à Ayen (Corrèze), 100 % des nouveau-nés portaient le prénom de leur parrain ou de leur marraine (p. 136). Qu'un enfant sur deux se nomme *Jean* ou *Marie* n'avait donc rien d'exceptionnel. La volonté actuelle des parents d'individualiser leur enfant, de le rendre unique, les pousse à choisir des voies bien différentes. Un article de *L'Avenir de l'Artois* (08/01/2019) indique qu'en 2018, à l'état-civil d'Arras, près de sept prénoms sur dix n'ont été attribués qu'à un seul nouveau-né. Les parents créent entièrement de nouveaux noms (*Tinoa* ou *Lücenzo* du côté masculin, *Léandréa* ou *Zoélia* du côté féminin) ou modifient les orthographes habituelles (*Djulyann* ou *Dolar*). Cette diversité, si elle se perpétue, pourrait amener l'appellativisation à se limiter à de l'hommage. Espérons que nous pourrons tout de même lire dans le futur des ouvrages de cette qualité sur ce sujet.

Jean-Louis VAXELAIRE  
Université de Namur, NaLTT  
jean-louis.vaxelaire@unamur.be

\*

\* \*

FRASSI Paolo, *L'adjectif en français et sa définition lexicographique*, Bern, Berlin, Bruxelles, New York, Oxford, Warszawa, Wien, Peter Lang, Series Linguistic Insights, Studies in Language and Communication, vol. 245, 2018, 282 pages – ISBN 978-3-0343-3395-5.

Cet ouvrage, qui s'inscrit dans un courant d'études de plus en plus vaste, menées depuis quelques décennies sur les dictionnaires, a pour objet l'adjectif et sa définition lexicographique. Sujet original, compte tenu du fait que les recherches antérieures visant cette partie du discours se concentraient autour des problèmes de ses propriétés morphologiques et/ou sémantiques, de ses fonctions syntaxiques ou de sa position dans le syntagme nominal. En abordant la problématique du traitement lexicographique de l'adjectif, Paolo Frassi présente à la fois une sorte d'état de l'art sur la question dans les dictionnaires traditionnels (sont pris en compte le *TLFi* et *Le Petit Robert électronique* dans son édition de 2009) et une projection sur le futur, ceci grâce à une normalisation qui en est proposée, s'appuyant sur les principes de paraphrasage de la Lexicologie Explicative et Combinatoire, branche lexicale de la Théorie Sens-Texte (ces principes ont été proposés dans : Mel'čuk, Clas et Polguère, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoires*, Paris, Duculot, 1995).

L'Introduction (p. 11-16) esquisse en premier lieu le motif de la recherche présentée dans l'ouvrage : en effet, la définition lexicographique de l'adjectif n'est pas une tâche aisée, en raison des propriétés sémantiques et syntaxiques de cette partie du discours qui entraînent une difficulté de paraphrasage. En second lieu, c'est la structure de l'ouvrage qui est annoncée, ainsi que le corpus d'adjectifs avec leurs définitions provenant des dictionnaires indiqués. Une liste d'abréviations et de conventions typographiques (p. 17-18) apporte au lecteur des précisions nécessaires pour aborder la lecture des chapitres suivants, au nombre de six.

Le premier d'entre eux (« L'adjectif, une partie du discours », p. 19-50) apporte une vision générale sur l'adjectif en tant que partie du discours, en rappelant que son émancipation de la caté-

gorie du nom, marquée par le Livre II de la *Grammaire Générale* de Beauzée (1767), est relativement récente. Les réflexions sur le statut de l'adjectif ne se sont multipliées qu'au xx<sup>e</sup> siècle, notamment pour indiquer sa différence par rapport au nom (Jespersen, Wierzbicka) ou ses propriétés sémantiques et syntaxiques (Dixon, Bartning). Afin d'isoler l'idiosyncrasie de l'adjectif, l'auteur de l'ouvrage se fonde sur la grammaire de dépendance et la théorie des actants de Mel'čuk. En accord avec l'opinion dominante que l'adjectif qualificatif constitue le prototype de cette catégorie grammaticale, caractérisée par un certain nombre de propriétés, sont distinguées aussi ses autres sous-catégories, dont le statut morpho-syntaxique et/ou sémantique est différent : adjectifs de relations, adjectifs verbaux (issus de participes présents et passés), ainsi qu'adjectifs déverbaux en *-able* et *-ible*.

Le chapitre II (« L'adjectif et la définition lexicographique », p. 51-76) traite de la façon dont les adjectifs sont définis par les dictionnaires pris en compte. Une brève évocation du modèle de la définition aristotélicienne permet de rappeler une fois de plus que, si celle-ci se prête bien à définir les noms et les verbes, il n'en est pas de même des adjectifs qui, quant à eux, ne développent pas régulièrement de hiérarchies hyperonymiques. C'est la raison pour laquelle les définitions dictionnairiques des adjectifs décomposent souvent leur contenu au moyen d'une proposition relative ou d'un syntagme prépositionnel, constituant en réalité une paraphrase d'un hyperonyme inexistant. Suivant le type d'adjectif, cette paraphrase n'a pas le même fonctionnement : dans le cas des adjectifs qualificatifs elle a lieu à partir d'un support nominal représentant une catégorie sémantique, alors qu'il est question d'une base morphologique nominale dans le cas des adjectifs relationnels ; dans le cas des adjectifs verbaux venant de participes présents et des adjectifs en *-able / -ible*, la paraphrase a lieu à partir d'un support verbal ayant un lien morphologique avec l'adjectif, tandis que les définitions des adjectifs verbaux venant des participes passés peuvent renvoyer à un radical verbal ou à un nom morphologiquement proche.

Dans le chapitre III (« Les définitions d'adjectifs : ressources et données », p. 79-114), l'auteur présente d'une manière détaillée le matériau de son analyse, en expliquant deux critères adoptés afin de sélectionner les unités adjectivales : quantitatif, pour prendre en considération les adjectifs les plus fréquents (ceci pour les quatre types distingués), et qualitatif, pour associer à la fréquence d'emploi les sémantismes les plus courants pour chaque type d'adjectif. Sont ensuite présentées les définitions lexicographiques des 106 adjectifs retenus, et plus précisément de leurs acceptions de base (une seule dans le cas des adjectifs de qualification, des adjectifs verbaux et déverbaux, et plusieurs dans le cas des adjectifs de relation).

Le chapitre IV (« Les définitions lexicographiques d'adjectifs dans les dictionnaires traditionnels », p. 115-157) contient une analyse des définitions ainsi rassemblées. Il est question d'abord de la façon dont est construite la paraphrase de l'unité hyperonymique absente, qui correspond au genre prochain du modèle aristotélicien, pour caractériser ensuite les différences spécifiques qu'englobent les définitions. À nouveau, l'étude prend en compte tous les types d'adjectifs, ce qui permet de constater une grande variété en ce qui concerne la paraphrase et les traits spécifiques, mais en même temps de dégager un nombre de régularités liées à chaque type d'adjectif pris en compte.

Dans le chapitre V (« Un modèle pour la normalisation de la définition lexicographique », p. 159-175), ces régularités permettent à Paolo Frassi d'envisager une paraphrase normalisée pour définir les adjectifs. Inspirée par le modèle fourni par la Lexicologie Explicative et Combinatoire, elle fait appel aux notions de dérivation sémantique et de fonction lexicale, cruciales pour régulariser la définition lexicographique des adjectifs. Si la dérivation sémantique intervenant entre les lexies permet de considérer leurs liens de sens qui accompagnent leurs liens de forme, mais aussi leurs liens de sens qui font abstraction de leurs liens de forme, les fonctions lexicales constituent un vaste ensemble de liens paradigmatiques et syntagmatiques qui permettent un classement clair et rigoureux des unités lexicales à définir.

Enfin, le chapitre VI (« Vers une normalisation des définitions lexicographiques d'adjectifs », p. 177-215), qui constitue le cœur de l'ouvrage, propose des modèles de définitions lexicographiques normalisées pour les adjectifs qualificatifs primaires, les adjectifs de relation, les adjectifs verbaux et déverbaux, sur la base des principes de paragramme établis au préalable et en prenant en compte les fonctions lexicales adjectivales possibles. L'acquis de la méthodologie proposée d'une part consiste dans le fait de la simplification des unités intervenant dans la paraphrase, ainsi que dans le choix des composantes nécessaires pour délimiter le sens des lexies définies. D'autre part, il résulte de la prise en compte du sémantisme des adjectifs, étroitement lié à leurs propriétés syntaxiques.

En somme, la régularisation des définitions lexicographiques des adjectifs s'avère être une pratique possible et réalisable, ce que l'auteur souligne dans les Conclusions (p. 217-225) de son étude. Grâce à sa recherche, il est bien visible que la variété déconcertante de définitions lexicographiques peut être remplacée par un nombre restreint de modèles de définitions univoques, applicables à chaque type d'adjectif, selon ses propriétés prédéfinies.

L'utilité de cette monographie qui ouvre une perspective innovante dans la définition lexicographique de l'adjectif est donc évidente et on ne peut que se réjouir de la parution de cet ouvrage qui offre aussi une bibliographie très riche sur le domaine étudié. L'Index des notions (p. 255-253) importantes pour le contenu ainsi que des adjectifs analysés rend facile et rapide leur recherche dans ce volume précieux pour tous ceux qui s'intéressent à la lexicographie et particulièrement à la définition lexicographique.

Alicja KACPRZAK  
Uniwersytet Łódzki  
alicjakacprzak@wp

\*

\* \*

ANSCOMBRE Jean-Claude, DONAIRE María Luisa et HAILLET Pierre-Patrick, *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, vol. 123, 2018, 539 pages – ISBN 978-3-0343-3287-3.

Cet ouvrage collectif fait suite à un premier volume, *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique* publié en 2013, également chez Peter Lang, sous la direction des mêmes auteurs. Les deux ouvrages sont issus d'un projet de recherche international et ont reçu le soutien du Ministère espagnol chargé de la Recherche. Ils sont le résultat du travail du groupe OPÉRAS, composé par dix chercheurs de diverses universités françaises et espagnoles, qui s'est donné pour but, comme l'indique le titre du volume, la description des *opérateurs discursifs*, qu'ils conçoivent comme des entités linguistiques dont l'emploi a pour effet de mettre en place une stratégie discursive spécifique.

L'originalité du volume consiste en ce qu'il est conçu à la façon d'un dictionnaire, non pas parce que les opérateurs qui y sont traités le sont par ordre alphabétique, pas plus d'ailleurs qu'ils ne sont regroupés sous le pavillon de telle ou telle partie du discours – il y règne au contraire une hétérogénéité certaine, fruit de la volonté des éditeurs de faire le tour d'un large éventail de stratégies discursives et de propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques –, mais plutôt parce que la concision et le parallélisme dans la structure des articles ne sont pas sans rappeler la symétrie des entrées d'un dictionnaire.

Dans la deuxième partie du volume, la plus étendue, chaque entité sémantique est soumise à une étude détaillée, chapeautée par un mini-corpus, représentatif le cas échéant des différentes acceptions de l'opérateur en question, acceptions représentées ensuite par les étiquettes d'*opérateur*<sub>1</sub>, *opérateur*<sub>2</sub>, *opérateur*<sub>n</sub>, dont l'analyse révélera à la fois ce qu'elles ont de semblable et ce qui les distingue. C'est donc comme des entités dont le sens renvoie à la stratégie discursive qu'elles instaurent, comme un tout et non par le biais

d'un éventuel sens primitif ou compositionnel, que sont abordés par exemple *étrangement*, *finale*ment ou *sérieusement*, *comment dirais-je*, *autant dire* ou *comme on dit* ou encore *genre* et *sérieux*. Le corps de l'étude traite systématiquement les gloses possibles, les propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques et la *modélisation polyphonique*, et cela pour les trente opérateurs analysés dans cet ouvrage de plus de 500 pages. Il s'agit donc d'une linguistique de critères, ou chaque hypothèse proposée se veut étayée par une justification solide, par le biais d'opérations telles que la paraphrase, ou encore les commutations et enchaînements possibles ou interdits à partir des unités étudiées. L'ouvrage se donne explicitement pour but de combler les déficiences de la définition sémantique des unités linguistiques regroupées par les auteurs sous ce terme d'*opérateurs discursifs*. Il peut s'agir d'items abondamment étudiés dans d'autres contextes – en particulier pour des unités normalement traitées comme *connecteurs*, telles *néanmoins* ou *en revanche* – ou d'autres qui sont dans ce recueil l'objet d'une étude originale, comme *paradoxalement* ou *soit dit en passant*. Dans le premier cas, l'apport de l'article consiste, entre autres, en l'accent porté sur la description exhaustive des propriétés : pas moins de treize propriétés syntaxiques et sémantico-pragmatiques sont mises en évidence et exemplifiées pour la description de *néanmoins*. D'un autre côté, en ce qui concerne par exemple *paradoxalement*, et malgré un abord apparemment transparent, l'approche polyphonique met en évidence sept points de vue convoqués, dont la source correspond soit au locuteur de l'énoncé, soit à un *ON*-locuteur.

La lecture est en général facilitée par le fait que tous les articles sont chapeautés par même cadre théorique et que les outils employés par tous les auteurs, identiques pour tous, sont clairement définis en début de volume, dans la partie (I), quand ils ne l'ont pas été dans le précédent volume (2013). Ainsi, dans l'introduction, María Luisa Donaire, justifie l'emploi du terme *opérateur*, choisi pour sa clarté et sa concision pour désigner la fonction principale des unités étudiées, qui est celle d'« instruire des opérations sémantico-pragmatiques ayant pour but la construction du sens de

l'énoncé et guidant de ce fait son interprétation dans le discours » (p. 13). La notion de *stratégie discursive*, fondamentale dans l'ensemble des études, a été circonscrite dans le premier volume par Pierre-Patrick Haillet, sous le titre « Stratégie discursive : mise en relation de points de vue » (2013 : 33-36), et le modèle polyphonique employé par les auteurs a été défini par Jean-Claude Anscombe, tout d'abord en 2013 (p. 11-32), dans un article intitulé « Polyphonie et représentations sémantiques : notions de base » puis dans le présent volume où sont mises en relation les notions de polyphonie et de médiativité (p. 21-46).

Dans une troisième partie, tout au long d'une soixantaine de pages, Flor María Bango de la Campa complète par une approche diachronique la description de la quasi-totalité des opérateurs auparavant décrits en synchronie. Cette étude lexicographique montre que la plupart des unités étudiées sont le fruit d'un processus de grammaticalisation, au sens de Meillet (1975 [1912] : 130), et qu'elles en arrivent à assumer un rôle grammatical une fois figées : *comme quoi*, par exemple, évolue entre le milieu du xvii<sup>e</sup> siècle et le xx<sup>e</sup> d'un emploi interrogatif exprimant la manière à une utilisation comme introducteur d'un discours indirect, acquérant dans ce processus une valeur énonciative. De fait, la plupart des items étudiés acquièrent par la suite un rôle de marqueur d'attitude énonciative après une seconde étape, de pragmatization cette fois. Cette étape ultime est atteinte à des époques très différentes selon les marqueurs, entre le xiv<sup>e</sup> siècle par exemple, en ce qui concerne *et pour cause*, et le début du xx<sup>e</sup> siècle pour *paradoxalement*. On ne comprend pas très bien, toutefois, pourquoi cet appendice diachronique est parfois inclus à la fin de certains articles. Pour assurer l'homogénéité qui règne sur la présentation de ce volume, peut-être eût-il été préférable de regrouper toutes les notices en fin de volume.

La quatrième et dernière partie est constituée de tableaux récapitulatifs regroupant les principales caractéristiques des opérateurs traités dans le volume. En deux pages au maximum, le lecteur voit ainsi, de façon très schématisée, l'essentiel de ce qui constitue

le sens de chacun de opérateurs. À titre d'exemple, *autant dire (que)* « établit une équivalence entre une formulation ou un fait présenté comme objectifs et une formulation ou un fait présenté comme non objectifs » (p. 482). C'est donc là la stratégie discursive qu'il met en place. Un simple coup d'œil au tableau correspondant nous apprend également que trois acceptions du marqueur ont été identifiées, chacune exerçant cette stratégie discursive avec une légère variation. Les critères distinctifs de chaque acception sont également repris et simplifiés : il y apparaît qu'*autant dire*<sub>1</sub> et *autant dire*<sub>3</sub> sont des connecteurs intraphrastiques, alors qu'*autant dire*<sub>2</sub> est un adverbe de constituant. Les critères employés pour distinguer les trois versions de l'opérateur sont, en l'occurrence, la commutation avec *autrement dit*, *pour ainsi dire* et *bref*. Enfin, la modélisation polyphonique propre à chaque acception est également synthétisée dans ce tableau.

On trouve réunies en fin de volume des références bibliographiques très complètes (environ 200) autour du sujet étudié, et qui serviront de base à qui voudra aller plus loin.

Par sa visée synthétique et sa rigueur dans l'analyse, *Opérateurs discursifs du français 2* pourra susciter l'intérêt d'un vaste public d'étudiants et de chercheurs. L'abondance d'exemples et le fait que les outils employés pour l'analyse soient relativement accessibles à tous en fait un ouvrage de consultation. Les sections consacrées à la modélisation polyphonique sont d'un abord plus complexe. Les études menées dans ce volume ouvrent dans tous les cas des pistes de recherche qui s'annoncent prometteuses. La plupart des auteurs ont publié ailleurs une analyse plus approfondie des mêmes opérateurs.

Laurence ROUANNE  
Universidad Complutense de Madrid  
llmrouanne@filol.ucm.es

## Références

ANSCOMBRE JEAN-CLAUDE, DONAIRE María Luisa et HAILLET Pierre-Patrick, *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, coll. Sciences pour la communication, vol. 105, 2013.

MEILLET Antoine, « L'évolution des formes grammaticales » dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honoré Champion, 1975 [1912], p. 130-148.

\*

\*   \*

COPPENS D'EECKENBRUGGE Monique, KLEIN Jean-René et PIERRÉ Jean-Marie, avec la collaboration de CONENNA Mirella et de FLAMINI Fiorella, Université catholique de Louvain, Belgique, *DicAuPro (Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français)*, <https://cental.uclouvain.be/dicaupro/>

*DicAuPro (Dictionnaire automatique et philologique des proverbes français)* est une base de données informatisée des proverbes du français recueillis principalement de trois dictionnaires : le *Littré*, le *Larousse du xx<sup>e</sup> siècle* et le *Grand Larousse encyclopédique*. Comme l'indique Klein (2013) dans un article où il présente le projet *DicAuPro*<sup>1</sup>, elle a été élaborée tout d'abord grâce à une trentaine de mémoires sur les proverbes français qui furent dirigés par André Goosse, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain. À ce premier corpus, qui recensait les proverbes attestés dans les trois dictionnaires cités, furent ajoutés des proverbes absents de ces sources lexicographiques, grâce à l'enquête menée par

<sup>1</sup> Klein J. (2013), *Actes du XXVII<sup>e</sup> Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013). Section 5 : Lexicologie, phraséologie, lexicographie*. Nancy, ATILF, <http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-5.html>.

Arnaud (1992) et à l'apport des membres de l'équipe, Monique Coppens d'Eeckenbrugge, Jean René Klein et Jean-Marie Pierret (Université catholique de Louvain), avec la collaboration de Mirella Conenna (Università degli studi di Bari Aldo Moro) et de Fiorella Flamini (Université catholique de Louvain). Les proverbes anciens n'apparaissant pas dans les dictionnaires de français des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'ont pas été pris en compte.

La base *DicAuPro* propose la première attestation d'un proverbe depuis le Moyen-Âge, puis les variantes trouvées jusqu'à aujourd'hui, indiquant l'auteur, la source et la date pour chacune des variantes. Pour arriver à ce résultat, les auteurs ont dépouillé les grands dictionnaires français, de 1606 (Nicot) à nos jours, les dictionnaires historiques, les recueils de proverbes depuis le Moyen-Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les éditions de textes littéraires contenant une liste de proverbes. Le corpus ainsi constitué contient plus de 1 700 proverbes. Ainsi que l'indique Klein (*ibid.*), le dictionnaire ainsi constitué n'indique pas la vitalité ou non d'un proverbe à une époque donnée. En effet, la base se limite à offrir la première attestation trouvée et les principales variantes au cours des siècles. Il est en effet possible de repérer les différentes variantes syntaxiques, morphologiques ou lexicales d'un proverbe, ainsi que les sources, leurs dates et leurs auteurs, s'ils sont identifiés. Dans certains cas, on renvoie à des formes sémantiquement proches ou antonymiques. Ainsi, dans le tableau correspondant au proverbe *L'habit ne fait pas le moine*, il est signalé d'autres formes associées, telles que *Il ne faut pas se fier aux apparences* ou *Tout ce qui brille n'est pas or*.

En plus de proposer pour chaque proverbe son évolution diachronique, la base *DicAuPro* explique le sens actuel de la formule au tout début de chaque tableau. Ainsi pour *L'habit ne fait pas le moine*, le lecteur trouvera en premier lieu son sens – *On ne doit pas juger des gens sur l'apparence* –, les différentes variantes recensées depuis le Moyen-Âge, puis les formes associées (sens proches ou antonymiques).

La base de données proverbiale est ainsi un outil fort pratique et nécessaire pour les chercheurs en parémiologie, mais intéressera également toute personne curieuse de la langue française et de ses expressions. Avant *DicAuPro*, il n'existait pas pour le français de ressource électronique permettant de vérifier l'évolution diachronique d'un proverbe. On peut désormais vérifier l'évolution syntaxique, lexicale voire même rythmique des proverbes. Ceci dit, il est vrai que la base ne s'occupe pas de l'évolution sémantique ou pragmatique et nous ne pouvons distinguer que la diachronie au niveau de la surface. Ainsi, la base *DicAuPro* est une preuve de la non-archaïsation et du non-figement des proverbes au niveau lexical ou syntaxique, ce qui représente déjà un énorme pas pour la recherche parémiologique. En effet, jusqu'à il n'y a pas longtemps, de nombreuses études considéraient le proverbe comme une phrase figée se transmettant de génération en génération à travers les siècles. L'idée de figement apparaît par exemple pour l'espagnol dans le *Diccionario de uso del español* (Moliner 1998), qui définit le proverbe comme une phrase à forme figée. Arnaud (1991 : 20) avançait que « Les proverbes sont généralement d'origine ancienne ; leur nature d'énoncés figés a permis leur transmission exacte, permettant ainsi la survie de caractéristiques fossilisées. Les plus fréquentes sont sans doute l'existence d'un relatif générique sans antécédent : *Qui dort dîne* ; l'absence de déterminants : *Prudence est mère de sûreté* ; une anomalie d'ordre des mots : *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*. » Les travaux de Greimas (1970), par exemple, affirment aussi que le proverbe exige la présence de traits archaïques, tels que le pronom relatif QUI sans antécédent ou l'article zéro. Cependant, bien que l'idée de figement proverbial ait été très ancrée, dès que nous observons l'évolution d'un proverbe précis au cours des siècles, tâche facilitée par *DicAuPro*, nous nous apercevons que, souvent, il ne se transmet pas exactement de la même façon. Il n'apparaît pas sous la même forme dans tous les dictionnaires, recueils de proverbes ou manuscrits pas plus que les occurrences dans les textes ne se présentent sous la même structure. Si nous prenons le trait du groupe nominal à article zéro en

position frontale, par exemple, il est intéressant de vérifier la forte variation au cours des siècles. Ainsi le proverbe *Bien mal acquis ne profite jamais* ne se fige avec l'article zéro qu'à partir de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle. La base *DicAuPro* permet ainsi de vérifier l'évolution du proverbe et la variation quant à sa détermination :

*Moyen français*

La richesse n'est pas bonne, ne raisonnable, qui est mal acquise  
(Froissart, *Chroniques*, 1370–1400, *DicAuPro*<sup>2</sup>)

*Français préclassique*

Les choses mal acquises deperissent

(Rabelais, *Tiers livre*, 1552, *DicAuPro*)

Le bien mal acquis s'en va comme il est venu

(Garnier, 1612, *DicAuPro*)

Les biens mal acquis tournent à néant

(Garnier, 1612, *DicAuPro*)

*Français classique*

Le bien mal acquis ne porte jamais profit

(Spiegel, 1657, *DicAuPro*)

Les biens mal acquis ne profitent point

(Académie, 1718, *DicAuPro*)

Le bien mal acquis ne profite jamais

(D'Hautel, 1808, *DicAuPro*)

Les biens mal acquis ne profitent jamais

(Académie, 1835, *DicAuPro*)

*Français moderne*

Le bien mal acquis ne profite pas (Coulon, 1902, *DicAuPro*)

Bien mal acquis ne profite point (Dournon, 1986, *DicAuPro*)

La consultation de la base de données *DicAuPro* permet de vérifier la non-archaïsation des proverbes.

Même si cette ressource informatisée représente un outil très utile pour les linguistes, il y a certainement encore des améliorations qui pourraient être apportées. Ainsi, malgré le grand nombre de proverbes recensés, on remarque de grands absents. La base

<sup>2</sup> Nous n'avons retenu que les formes de *DicAuPro* en LE/LES; les autres formes présentent entre autres l'article zéro dès 1212 en alternance dès 1370 avec les autres déterminants.

pourrait encore être complétée. Des formes du français contemporain, telles que *Tout est bien qui finit bien*, *On voit la paille dans l'œil du voisin mais pas la poutre qu'on a dans le sien*, *Quand on tient la poule, il faut la plumer...* n'y apparaissent pas. Il faut remarquer que les sources consultées, par exemple les dictionnaires Littré ou Larousse, présentent souvent des formes archaïsantes. Il serait certainement intéressant de recueillir des formes non seulement de contextes contemporains (textes de presses, littéraires, blogs, forums) mais également d'autres dictionnaires parémiologiques (par exemple Sommant M., *Dictionnaire des locutions et expressions*, Paris, Pocket, coll. Les guides Pockets classiques, 2003 ; Rey A., Chantreau S., *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 2015 [2003]).

Par ailleurs, une introduction est proposée si l'on clique sur un lien nous amenant à un document PDF, où le lecteur pourra lire une très brève définition du proverbe et du dicton. Il serait certainement plus facile de ne pas avoir besoin d'ouvrir ce fichier mais de trouver directement l'introduction. En outre, il serait intéressant de proposer une définition et des précisions un peu plus approfondies du proverbe, le distinguant d'autres types de phrases sentencieuses. Ainsi, si l'on pouvait trouver une définition approfondie également des phrases situationnelles, des maximes, des sentences, des dictons, le lecteur comprendrait mieux l'absence de formes telles que *Un ange passe* ou *Il a coulé de l'eau sous les ponts*, toutes les deux sentencieuses mais non proverbiales. En outre les auteurs signalent que la base ne prétend pas montrer la vitalité ou non d'un proverbe à une époque donnée. Ce serait peut-être un enrichissement à prévoir. En effet, savoir si un proverbe est tombé ou non en désuétude serait un complément utile pour un traducteur qui a besoin de savoir si telle forme est encore employée de nos jours. Enfin, aucun contexte n'est proposé pour les proverbes. On pourrait penser également à la proposition de proverbes en contexte, ce qui aiderait à comprendre le sens d'une parémie et son fonctionnement dans le discours.

Ceci dit, comme nous l'avons déjà signalé, *DicAuPro* représente un outil fondamental – et qui n'existait pas jusqu'ici pour

le français – pour la recherche en parémiologie. Par ailleurs, la bibliographie proposée des sources proverbiales est très complète et utile pour les linguistes et les personnes intéressées par la langue française. Il s'agit donc d'un outil novateur et nécessaire pour la communauté linguistique et qui sera très certainement enrichie dans les années à venir.

Sonia GÓMEZ-JORDANA FERARY  
Université Complutense de Madrid  
sgjordana@filol.ucm.es

#### Références

ARNAUD Pierre J.-L., 1991, « Réflexions sur le proverbe », *Cahiers de lexicologie*, 59-2, p. 6-27.

GREIMAS Algirdas Julien, 1970, « Les proverbes et les dictons », dans *Du sens*, Paris, Seuil, p. 309-314.

MOLINER Maria, 1998, *Diccionario de uso del español*, 2<sup>e</sup> éd., Madrid, Gredos.